RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation

Arrêté du 31 janvier 2019 portant promotion dans l'ordre du Mérite agricole

Le Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation,

Vu le Décret du 7 juillet 1883 instituant la décoration du Mérite agricole et les textes subséquents qui l'ont complété ou modifié, notamment le Décret n°59-729 du 15 juin 1959 (article 8 alinéa 2), le décret n°93-865 du 21 juin 1993, le décret n°99-938 du 4 novembre 1999 et le décret n° 2013-555 du 26 juin 2013 ;

Arrête:

Article unique : est promu dans l'ordre du Mérite agricole.

Au grade de Commandeur

Monsieur Michel SEDOGO Directeur de recherche en Agro-Eco-Pédologie BP 1996 OUAGADOUGOU 01 BURKINA FASO

Fait le 31 janvier 2019

Le Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation

Tods willowere

Didier GUILLAUME